

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 038-213801004-20250408-DEL_20250408_04-DE



Séance du 8 avril 2025

L'an deux mil vingt cinq et le huit avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire.

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Marie-Claude CERANA, Pierre BARUZZI, Stéphanie MENGOLLI, Philippe DALBON, Karim DALIBEY, Thierry GALIFOT, Véronique DUMINI, Florence FAIS, Michel SALVI, Christel METAY, Gérard MARTINEZ, Audrey BUISSON, Sébastien PLISSON, Anne LAURENT, Jérôme LOOSDREGT

Excusés : Mme Amina GHAFIR
Mme Audrey MARRON
Mme Martine PUGLISI

Secrétaire de séance : Mme Véronique DUMINI

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
20	Vendredi 4 avril 2025	Vendredi 4 avril 2025	Vendredi 11 avril 2025

4-Approbation du budget général et du budget annexe ZAC Belledonne– Exercice 2025

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les budgets primitifs au titre de l'exercice 2025 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Principal	7 947 436,46 €	5 255 158,60 €
dont autofinancement		2 623 865,64 €
Budget ZAC Belledonne	4 453 228,08 €	4 708 739,67 €

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **Approuve** les budgets primitifs présentés au titre de l'exercice 2025.

Décision : Adoptée à l'unanimité

